



# Assises

de la Compagnie des Experts de Justice Géomètres-Experts  
près les Cours d'Appel de Paris et Versailles

Lundi **28** OCTOBRE 2013  
de 8h30 à 17h

A l'Amphithéâtre de la Fédération  
Française du Bâtiment

10, rue du Débarcadère - 75017 PARIS

## Les servitudes de Droit Privé & de Droit Public



### Le Mot du Président

Nombreuses sont nos missions d'Experts de Justice Géomètres Experts, pour lesquelles le magistrat nous demande de rechercher le bien-fondé de telle ou telle servitude, d'en proposer l'assiette au regard de son usage, du besoin des bénéficiaires ou des conventions existantes.

La compagnie des Experts de Justice Géomètres Experts attachée aux Cours d'Appel de Paris et Versailles a travaillé sur cette problématique au cours des années 2012 et 2013, en organisant de nombreuses rencontres et débats avec d'autres Experts, d'autres professionnels, tous confrontés aux difficultés que peuvent engendrer l'existence de ces servitudes.

Ces Assises 2013 ont donc pour but de faire le point sur l'ensemble de ces réflexions.

Nombreuse est la jurisprudence sur ce sujet. Aussi des professionnels comme Notaire, Avocat, Expert, Responsable de services publics, nous feront part de leurs difficultés et de leurs expériences en cette matière, mais aussi Universitaire et Conseiller de la Cour de Cassation viendront nous dire le droit et son évolution.

Aussi je souhaite que vous veniez nombreux nous faire part de vos expériences.

Bonnes Assises 2013 !

**Michel-Patrick LAGOUTTE**

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite  
Expert de Justice près la Cour d'Appel de PARIS - Géomètre-Expert D.P.L.G.

# Programme et Intervenants



**Stéphanie LAPORTE-LECONTE**  
Directrice du Pôle Immobilier  
(ICH CRDI CAMI)



**Débat animé par Eric Malenfer,**  
Géomètre-Expert et Expert près  
la Cour d'Appel de Paris



**Francis MORELON**  
Géomètre-Expert Honoraire - Expert  
Honoraire agréé par la Cour de  
Cassation et près la Cour d'Appel de  
Paris, Expert près les Cours  
Administratives d'Appel de Paris et  
Versailles



**M<sup>e</sup> Christopher CHIROUZE**  
Notaire



**Thierry GAREAU**  
Géomètre-Expert, Expert près la Cour  
d'Appel de Versailles



**Maurice LAURENT**  
Audit Conseil

**9h00 – 9h30 : Introduction par le Président**  
**9h30 – 10h15 : Stéphanie LAPORTE-LECONTE**  
Distinction entre les servitudes de droit privé et les différentes servitudes de droit public

**10h15 – 10h30 : Pause café**  
**10h30 – 11h15 : Francis MORELON**  
Evaluation des servitudes de cour commune, de passage  
et évaluation de la mitoyenneté des murs

**11h15 – 12h00 : M<sup>e</sup> Christopher CHIROUZE**  
La servitude dans l'acte

**12h00 – 12h15 : Questions/Réponses**  
**12h15 – 14h00 : Déjeuner**

**14h00 – 14h30 : Stéphanie LAPORTE-LECONTE**  
Les servitudes administratives

**14h30 – 15h15 : Maurice LAURENT**  
Voisinage, servitudes et instructions de permis de construire

**15h15 – 15h30 : Pause café**  
**15h30 – 16h00 : Thierry GAREAU**  
La division en volumes : faisceaux de servitudes

**16h00 – 16h30 : M<sup>e</sup> Jean-Christophe CARON**  
Le regard du praticien : pathologies de la servitude – quels remèdes ?

**16h30 – 17h00 : Olivier ECHAPPE**  
Servitudes et jurisprudence



**M<sup>e</sup> Jean-Christophe CARON**  
Avocat à la Cour de Versailles  
Ancien Bâtonnier



**Olivier ECHAPPE**  
Président de Chambre à la Cour  
d'Appel de Versailles - Conseiller  
Référéndaire



Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire.

Coupon réponse à renvoyer pour inscription accompagné du règlement à l'attention de :  
M. Fabian Bollaert : 29, Rue de la Fontaine au Roi - 75011 Paris.

Tarif repas inclus\*

Experts de Justice : 150€

Autres ( Architecte, Avocat, Géomètre-Expert, Notaire, Accompagnant ) : 250€

Nombre de participants

€

€

Total  €

NOM : .....

Prénom : .....

Société : .....

Poste : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Si vous venez accompagné, merci d'indiquer les coordonnées de votre ou vos convive(s) sur papier libre

\* La C.E.J.G.E n'est pas assujettie à la TVA

Pour toute information complémentaire : cejge.capv@gmail.com

Une attestation de présence sera remise ainsi qu'une clé USB contenant les différentes présentations  
à l'issue des Assises.

Inscription définitive à réception du règlement